

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 10 Juillet 2020

Date de la convocation : 4 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, M. Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, Levon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. André Jean TERRA, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

Ont donné pouvoir : Mme Florence DAVID à Mme Dominique ROUX, Mme Anny GELAS à Mme Annie DUTRON, Mme Sophie PORNET à Mme Brigitte PHAM-CUC.

Absente : Mme Béatrice TRANCHAND.

Secrétaire de séance : M. Frédéric BELMONTE

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Election des autres membres du Bureau

Rapporteur : Le Président

NOTE DE SYNTHÈSE

Au vu de la précédente délibération fixant la composition du bureau de Vienne Condrieu Agglomération, le nombre de Vice-présidents a été arrêté à 15 et le nombre des autres membres du bureau a été fixé à 16.

Les autres membres du bureau comme les Vice-présidents doivent être successivement élus selon le même mode de scrutin (scrutin uninominal majoritaire à trois tours) et selon les mêmes conditions de quorum que le Président.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10,

VU l'arrêté préfectoral n°38-2019-10-03-003, en date du 3 octobre 2019, constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre,

VU la délibération du conseil communautaire de ce jour fixant la composition du Bureau de Vienne Condrieu Agglomération,

VU les candidatures de :

- Monsieur Christian BOREL,
- Monsieur Lucien BRUYAS,
- Monsieur Martin DAUBREE,
- Monsieur Marc DELEIGUE,
- Monsieur Fabien KRAEHN,
- Monsieur Guy MARTINET,
- Monsieur Christian PETREQUIN,
- Monsieur Isidore POLO,
- Monsieur Jean PROENÇA,
- Monsieur Lévon SAKOUNTS,
- Monsieur Thierry SALLANDRE,
- Madame Maryline SILVESTRE,
- Monsieur Jean TISSOT,
- Monsieur Charles TODARO,
- Madame Blandine VIDOR,
- Madame Evelyne ZIBOURA.

VU le procès-verbal de l'élection des membres du bureau non Vice-présidents annexé à la présente délibération,

VU les résultats du scrutin ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré,

PROCEDE à l'élection des autres membres du bureau de Vienne Condrieu Agglomération par un scrutin uninominal groupé à bulletin secret.

Le dépouillement du scrutin donne les résultats suivants :

NOMBRE DE BULLETINS : 50

BULLETINS BLANCS : 0

BULLETINS NULS : 0

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 50

MAJORITE ABSOLUE : 26

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS (En chiffres)
Monsieur Christian BOREL	50
Monsieur Lucien BRUYAS	50
Monsieur Martin DAUBREE	50
Monsieur Marc DELEIGUE	49
Monsieur Fabien KRAEHN	50
Monsieur Guy MARTINET	50
Monsieur Christian PETREQUIN	50
Monsieur Isidore POLO	50

Monsieur Jean PROENÇA	50
Monsieur Lévon SAKOUNTS	50
Monsieur Thierry SALLANDRE	50
Madame Maryline SILVESTRE	50
Monsieur Jean TISSOT	50
Monsieur Charles TODARO	50
Madame Blandine VIDOR	45
Madame Evelyne ZIBOURA	50

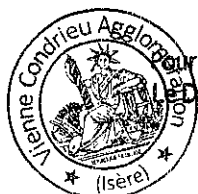
PROCLAME les conseillers communautaires suivants élus membres du bureau :

- Monsieur Christian BOREL,
- Monsieur Lucien BRUYAS,
- Monsieur Martin DAUBREE,
- Monsieur Marc DELEIGUE,
- Monsieur Fabien KRAEHN,
- Monsieur Guy MARTINET,
- Monsieur Christian PETREQUIN,
- Monsieur Isidore POLO,
- Monsieur Jean PROENÇA,
- Monsieur Lévon SAKOUNTS,
- Monsieur Thierry SALLANDRE,
- Madame Maryline SILVESTRE,
- Monsieur Jean TISSOT,
- Monsieur Charles TODARO,
- Madame Blandine VIDOR,
- Madame Evelyne ZIBOURA.

Et les déclare installés.

Conseil Communautaire du 10 juillet 2020

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le **13 JUIL. 2020**
et a été publiée le **15 JUIL. 2020**



Le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR
Claude BOUR

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Thierry KOVACS
Thierry KOVACS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

